



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Compte rendu de la formation Dirigeants du 22 février 2020

Après le succès remporté par une première journée de formation Dirigeants organisée au 1^{er} trimestre 2019, une nouvelle journée était programmée **ce samedi 22 février 2020 DIJON, à la Maison des Associations, de 10h à 18h.**

Cette **journée d'informations-formation-échanges** se voulait avant tout pragmatique : il s'agissait avant tout de répondre aux questions que se posent les dirigeants des clubs, nouveaux dirigeants, futurs dirigeants ou même anciens dirigeants, voire même tout licencié.

Avec leur bulletin d'inscription, les participants ont exprimé les sujets et thèmes qu'ils souhaitaient voir aborder pendant la journée. Au total, **18 cyclos licenciés dans 10 clubs de Côte-d'Or se sont inscrits** pour cette journée d'échanges, avec **un programme bâti à partir des questions posées.**

Cinq thèmes principaux ont donc été traités :

1- Les responsabilités et les obligations :

- celles du président notamment
- le rôle de chacun des membres du bureau et du comité directeur du club (secrétaire, trésorier, délégué sécurité...)
- celles des accompagnants et notamment en cas d'accompagnement de mineurs

2- Les différentes **déclarations administratives** :

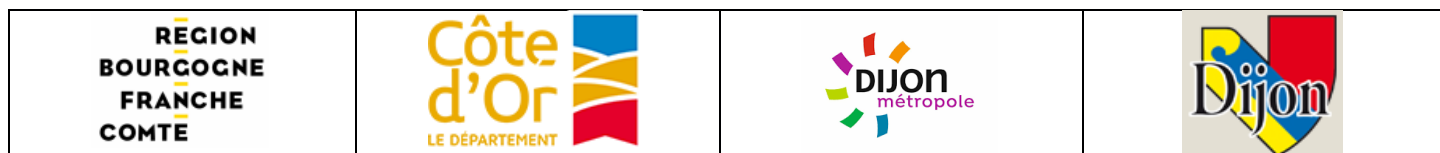
- nouveau bureau et déclaration en Préfecture
- nos organisations : déclaration à la Préfecture et à l'ONF (pour le VTT), et déclaration des mesures concernant la sécurité des participants
- les différentes activités des clubs (sorties club, séjours,...)

3- Les assurances (**l'assurance fédérale ALLIANZ pour les clubs et pour les licenciés**) :

- la RC (Responsabilité Civile) et les individuelles accident
- l'assurance des locaux mis à disposition occasionnellement
- l'assurance couvrant les non-licenciés et les licenciés d'autres fédérations
- les assurances dommage complémentaires

4- les **différents sites internet**, connaissance et utilisation :

- le site du Codep mis en place fin janvier 2020 (**ffvelo-codep21.fr**)
- le site de la FFCT et l'espace dirigeant-administrateur du club
- l'espace réservé à chaque licencié



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

5- La communication :

- avec le Codep et les autres clubs
- avec la FFCT (et le **bilan financier** des actions mises en place par le club)
- au sein du club
- avec les collectivités (mairie, communauté de communes, département, associations diverses)
- vers le grand public

Au-delà des questions posées, les 2 animateurs de la journée, **Jean-Paul MARTINET, élu nouveau président** du Codep depuis la veille et Jacques ROUGET, ancien président, ont pu approfondir certains thèmes en permettant à chacun des participants de visiter l'espace destiné aux administrateurs de son club, avec projection sur grand écran.

Le midi, tous les participants se sont rendus au petit restaurant chinois, déjà testé à plusieurs reprises avec succès, qui est situé à 5 mn à pied seulement, ce qui s'avère bien pratique. Le repas, qui a séduit l'ensemble des papilles a été offert par le Codep.

Au final, une journée très enrichissante et particulièrement appréciée par l'ensemble des participants, y compris des anciens présidents, comme en témoigne le sondage effectué en fin de séance.

Les stages Dirigeants organisés tant en 2019 qu'en 2020 répondent à une très forte demande de nos responsables de clubs. Ils seront bien sûr poursuivis, du fait des changements fréquents à la tête de nos clubs et compte-tenu de l'évolution des procédures et de nos moyens de communication.

Voici 3 photos de cette journée :



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon